

25^c

Journal du Lot

25^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 34

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page (— d —)	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d —)	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La vérité commence à apparaître à certains qui la proclament comme une découverte, alors qu'elle n'est nouvelle que pour eux !

Les grèves contre l'impôt ! Les menaces d'émeute contre les mesures fiscales !...

Un homme de haute culture comme M. Paul-Boncour a-t-il besoin qu'on lui signale l'analogie entre ces troubles d'aujourd'hui et les mouvements pré-révolutionnaires du XVIII^e siècle ? Nul mieux que lui ne connaît l'histoire vraie de notre pays. Encore ne suffit-il pas de savoir. La science est stérile qui ne nous sert pas de leçon.

Le malheur est que jusqu'à maintenant le chef du gouvernement a semblé ne rien voir et ne pas se douter de la colère qui gronde sourdement dans les profondeurs du pays.

Le désordre ne peut que se propager rapidement quand l'exemple en est donné par ceux qui sont chargés de l'empêcher.

Ce n'était pas seulement une gaucherie contre le bon sens de demander à chacun la permission préalable de le surtaxer, comme si la réponse n'était pas prévue ! C'était aussi une abdication du pouvoir gouvernemental qui ouvrait le champ à tous les empiétements et qui donnait le branle, en les justifiant d'avance, aux mouvements de protestation qui ont en effet commencé de se produire. Que peut-on dire aux groupements qui s'organisent pour résister ? Comment refuserait-on le droit de s'opposer à des gens auxquels on a reconnu le droit d'approuver ?...

En outre, consulter successivement chaque catégorie de contribuables sur l'opportunité de diminuer leurs ressources ou d'augmenter leurs impôts, c'était jeter à pleines mains dans le pays les germes de discorde entre citoyens ; c'était déchaîner d'invincibles luttes intestines. Ce magnifique système ne peut que faire lever sur le sol national une moisson empoisonnée de jalousies, de rivalités et de haïnes !

« Pas moi ! Moi je paye trop !... Mais lui ! Lui ne paye pas assez ! » Voilà les cris qu'on entend retentir d'un bout à l'autre du territoire et c'est le gouvernement qui a levé ce drapeau de guerre civile. L'un après l'autre, chaque groupe consulté a refusé toute charge pour soi et l'a rejetée sur le voisin qu'il accuse, bien entendu, d'être favorisé au détriment de tous !

Si, avant la conversion de juin 1931, le ministère Herriot avait consulté les porteurs de rentes pour leur demander s'ils voulaient voir amputer leur capital et réduire leurs revenus, croit-on qu'ils auraient adhéré d'enthousiasme à cette proposition ? Aussi ne l'a-t-on pas fait. Préparée dans le mystère des bureaux, résolue ensuite en conseil des ministres, cette initiative de l'autorité gouvernementale agissant au nom de tous, fut approuvée et votée par les représentants de la nation, régulièrement mandatés par l'ensemble des citoyens français et seuls qualifiés pour décider en leur nom !

En dehors de ce régime, il n'y a que désordre, confusion, impuissance générale aboutissant au mal de tous et, finalement, à quelque sombre aventure.

On rougit un peu d'être obligé d'énoncer des vérités si évidentes et sans lesquelles il n'y a ni République possible ni Démocratie viable !...

Tout de même, certains milieux où l'on manifestait jusqu'ici beaucoup de goût pour cette espèce d'anéantissement gouvernemental, semblent commencer à sentir le danger. Nous lions dans la Volonté un article bien significatif et qui se donne un beau titre : « l'heure de l'énergie ! »

Il note d'abord toutes les marques de ce qu'il appelle, avec une complaisance qu'explique la complicité, la « patience inlassable » et « la bonne volonté constante » de Paul-Boncour. Notre confrère se pose ensuite cette question d'une candeur naïve : « L'a-t-on récompensé de cette attitude ? » — A quoi il est bien obligé de répondre : « Non ! »

Informations

Au Sénat

Le Sénat procède à l'élection des membres de la Haute Cour de Justice. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des projets de loi sur la sécurité de la navigation maritime et l'hygiène à bord des navires de commerce, de pêche et de plaisance. Le projet est voté.

A la Chambre

La Chambre, dans la séance de l'après-midi de jeudi, reprend la discussion sur les projets financiers.

M. Lamoureux, rapporteur, fait l'exposé de la question.

M. Chéron expose le projet de redressement financier et demande à la Chambre de le voter.

Après une intervention de MM. Dignac, Gruet, Lamoureux, la suite du débat est renvoyée au lendemain.

La durée de l'obligation scolaire

M. de Monzie, ministre de l'éducation nationale, a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi tendant à rendre effective l'obligation scolaire, et à en prolonger la durée d'un an, c'est-à-dire jusqu'à 14 ans révolus.

Les dispositions de ce projet envisagent également l'orientation des jeunes élèves et une transformation complète des cours complémentaires.

Accord franco-allemand

Les négociations entre les représentants de la Fédération métallurgique française et ceux de diverses Associations industrielles allemandes, ont abouti à un accord de principe sur la question du contingentement de divers produits fabriqués.

En Espagne

On mande de Grenade que trois bombes ont fait explosion sur divers points de la ville ; les dégâts sont assez importants.

En Allemagne

Une sanglante échauffourée s'est produite mercredi à minuit, entre communistes et policiers. Ces derniers ayant voulu disperser un rassemblement communiste à Regensburg, furent, d'après le rapport de la police, attaqués par la foule et durent faire usage de leurs revolvers et carabines. Huit manifestants ont été tués et douze plus ou moins grièvement blessés. La police est encore sur les lieux et procède à une enquête sur les causes de l'incident. Une vive émotion règne parmi la population ouvrière.

La Conférence du désarmement

Le bureau de la Conférence du désarmement, réuni sous la présidence de M. Arthur Henderson, a abordé, mercredi après-midi, l'examen du rapport de M. Budgers, délégué des Pays-Bas, sur la réglementation et l'interdiction des armes chimiques, incendiaires et bactérielles.

Au pays des Soviets

L'informateur du journal Les Jours, édité à Paris par M. Kerenki, annonce la disgrâce de Vorochilov, chef de l'Armée Rouge, soupçonné par Staline de vouloir le remplacer au poste dictatorial.

La question des dettes

On affirme que M. Roosevelt élaborerait actuellement un plan d'annulation totale des dettes avec contre-parties adéquates qu'il communiquerait en son temps aux négociateurs des nations débiteuses.

Bolivie et Paraguay

Le commandement bolivien est satisfait de la marche des opérations. L'aide droite bolivienne aurait décimé deux régiments paraguayens.

Correctionnelles où l'enfant que l'Etat entretiendra jusqu'à sa majorité sera « celui qui aura eu de la chance » comparé à ses frères et sœurs, car en prison il sera beaucoup mieux qu'un foyer paternel. Ne prenons plus cela pour une boutade, car nous y sommes de ce régime de Cocagne ; le gamin dont nous avons parlé au début de cet article ne nous l'a pas envoyé dire.

Daniel BRICE.

Le conflit sino-japonais

La menace d'hostilités dans le nord de la Chine semble maintenant se dissiper, si l'on en croit les rumeurs qui courent à Pékin.

On a, en effet, toutes raisons de supposer que des négociations sino-japonaises seront prochainement entamées, et c'est dans ce sens qu'on interprète les conversations que viennent d'avoir à Nankin le maréchal Tchang-Kai-Tchek, président du Conseil de l'Armée, le maréchal Tchang-Sueh-Liang et le maréchal Tuan-Chi-Jui.

EN PEU DE MOTS...

— L'agence Renge annonce que les banques japonaises ont en dépôt plus de 300 millions de yens de devises étrangères.

— Un accident s'est produit aux mines d'Anzin. Deux ouvriers occupés à 240 mètres de profondeur, lorsque le sol s'est effondré ont été tués.

— M. Billaros, chauffeur-mécanicien à Lézignan, a été trouvé mort dans son garage, auprès d'un camion automobile qu'il venait de réparer. Il avait été asphyxié par le gaz d'échappement du moteur.

— Le nombre des chômeurs aux Etats-Unis, serait, dit-on, de 15 millions, ce qui revient à dire que 37 millions de personnes sont touchées par la dépression économique.

— Le navire américain « Importer » s'est échoué en vue de Deal (comté de Kent). Mais le navire n'a pas d'avaries sérieuses. Il a été renfloué.

— Le poids des lettres envoyées par avion l'année dernière en Angleterre s'est élevé à 64 tonnes, contre 52 tonnes et demi en 1931.

NOS ÉCHOS

Ridicule parade.

Le Chicago Tribune annonce un concours « ayant pour but de sélectionner les 51 beautés mondiales » qui seront les invitées de l'Exposition du Siècle du Progrès ouvrant ses portes en juin prochain à Chicago.

Ces 51 beautés ayant été réunies, il faudra, nous explique-t-on, élire une reine et ses deux dames d'honneur, qui recevront respectivement 5.000, 3.000 et 2.000 dollars ; les 48 autres lauréates feront cortège à la reine.

Pourquoi, parmi les concurrentes, les Françaises ne figureraient-elles pas, alors que leur réputation de charme et de beauté est si notoire ? demandent les organisateurs. Et ils tirent ainsi leur communiqué : « La jeune fille la plus charmante du monde sera-t-elle Française ? »

Votre tournoi de beauté arrive bien tard, ô citoyens de Chicago. Songez que les Françaises sont à ce point revenues de ce genre de plaisanterie que dans une de nos plus riantes villes du littoral méditerranéen, — à Cannes, si notre mémoire est bonne, — où une compétition semblable était offerte ces temps-ci aux jeunes filles de la région, pas une ne s'est présentée. Il faut être de la dernière naïveté pour s'imaginer vraiment que parce qu'on a réuni cinquante et une jolies filles, on va pouvoir couronner la plus charmante du monde.

Ces championnats à l'américaine n'ont aucun sens. La jeune fille la plus charmante du monde existe à des centaines de millions d'exemplaires dans tous les pays, Etats-Unis compris, et elle se prive justement de ce titre, la jeune fille qui, rompant avec la modestie dont est fait le meilleur de son charme, sollicite les suffrages d'un jury dans l'espoir d'être admise à parader en public.

Une attente un peu longue...

Dans la prison de Trenton (New-Jersey) se trouve un condamné à mort qui attend son exécution depuis 24 ans.

Il s'agit d'un nommé Archibald Heron, d'origine irlandaise, âgé de 74 ans, qui émigra aux Etats-Unis en 1874.

Condamné une première fois pour différents délits par un pasteur qui faisait office de juge, Heron en conçut une vive rancune et, s'il est sorti de captivité, tua celui qui l'avait fait enfermer. Appréhendé, il fut, cette fois, condamné à mort et l'exécution fut fixée au 20 janvier 1909. Quelques jours avant, son défendeur réussit à obtenir que le condamné à mort fût examiné mentalement. Au mois de juillet de la même année, les experts déclarèrent Heron responsable, mais à ce moment le juge qui avait prononcé la condamnation, mourut et, selon la loi américaine de l'époque, aucune exécution ne devait avoir lieu en dehors de la présence du juge qui devait en fixer la date.

Heron ne pouvait donc ni être exécuté ni être remis en liberté. Il attend donc, stoïquement, depuis 24 ans, que l'on décide de son sort.

Espérons que les autorités judiciaires auront le bon goût de le faire maintenir ad vitam usque jusqu'à la mort... sa mort naturelle.

Indésirables visiteurs.

La crise est vraiment générale. Le chômage sévit jusque dans les rangs des gangsters d'Amérique !

Aussi, ces professionnels du vol et de l'assassinat ont-ils résolu de passer la mare pour venir exercer leurs talents en Europe.

Scotland-Yard, alertée, a dépêché une petite armée de détectives à Liverpool, Plymouth et Southampton pour s'opposer au débarquement de ces indésirables. Mais si les chefs sont connus, leurs hommes le sont moins et l'on sait qu'ils

L'ancienne Ecole Normale de Cahors (1832-1852)

(suite)

L'année suivante, le Directeur fut chargé de la gestion économique de l'Ecole, avec les concours des auxiliaires suivants : un cuisinier payé 140 fr. et nourri ; le portier devait le seconder pour porter l'eau, le bois, laver la vaisselle, mettre le couvert ; sa femme ou sa fille serait lingère et infirmière ; l'éclairage à l'huile fut adopté comme plus économique et plus commode que celui par la chandelle. Enfin, on acheta une grande casserole en cuivre, deux petites casseroles en fer battu...

Une modification de plus grande importance eut lieu par la création d'une troisième année d'études.

« Si, expliquait le Recteur, dans les provinces de l'Est et du Nord où l'instruction primaire a fait depuis longtemps d'incontestables progrès, deux ans suffisent pour mettre les élèves-maîtres à même d'atteindre les connaissances nécessaires pour le degré supérieur d'enseignement primaire, dans le département du Lot où les candidats, pour la plupart des habitants de la campagne, d'un âge déjà avancé, savent à peine lire et écrire et dont l'intelligence, longtemps inculte, ne se développe que fort difficilement, on ne peut s'empêcher de reconnaître que deux ans ne sauraient suffire et qu'il faut étendre à trois ans la durée des cours. »

D'autre part, par suite d'absence de tout règlement, la discipline laissait toujours à désirer ; les sorties générales étaient jugées trop fréquentes ; des élèves quittaient l'école sans permission... et on en avait même vu cinq ou six à la fois courir dans un lieu ou, par respect pour les meurs, on doit éviter de se trouver plusieurs ensemble...

Un règlement fut donc élaboré et soumis à l'approbation du Ministre : « Les élèves seront admis après concours... ils devront prendre l'engagement de rembourser les frais de pension et d'étude s'ils quittent l'enseignement avant dix ans... ; se « munir d'un trousseau comprenant : une paire de draps de lit et six serviettes dont la moitié s'ils quittent l'enseignement avant dix ans... ; se « munir d'un trousseau comprenant : une paire de draps de lit et six serviettes dont la moitié s'ils quittent l'enseignement avant dix ans... ; se « munir d'un trousseau comprenant : une paire de draps de lit et six serviettes dont la moitié s'ils quittent l'enseignement avant dix ans... »

« Les dimanches et jours de fêtes conservés, les élèves seront conduits à l'église ; les journées commencent et finiront par une prière commune.

« La durée des études des élèves-maîtres sera de trois ans. Des moniteurs choisis parmi les élèves les plus remarquables par leur aptitude et de leur intelligence seront chargés d'expliquer à leurs camarades les leçons qu'ils n'auraient pas bien comprises.

« Deux sorties mensuelles, mais non générales, pourront être accordées aux élèves. Des cours seront ouverts chaque année pour les instituteurs désirant se perfectionner. « Il sera accordé à ces maîtres une indemnité qui ne pourra dépasser 20 fr. par mois. »

L'engagement de rembourser les frais de pension avait paru indispensable devant les « évènements » fréquentes des anciens élèves vers des carrières autres que celle de l'enseignement public ; d'une part, « les meilleurs places d'instituteurs communaux se trouvant déjà pourvues, les nouveaux maîtres ne pouvaient guère compter que sur des postes où ils gagneraient à peine de quoi vivre » ; d'autre part des carrières plus rémunérées, particulièrement celle des Ponts et Chaussées, en plein développement s'ouvraient facilement devant eux. En juillet 1836, sur les 127 élèves qui avaient fréquenté l'école depuis son

ouverture, 50 à peine exerçaient les fonctions d'instituteurs.

Enfin la Commission de surveillance décidait que l'un de ses membres effectuerait des inspections journalières, « pour entretenir parmi les élèves une émulation utile ou une crainte salutaire, et en même temps réveiller le zèle des maîtres ».

Désormais, l'Ecole normale « répondra aux sacrifices faits en sa faveur » et les rapports officiels ne tarderont pas à signaler avec éloges les anciens élèves-maîtres « répandus dans les campagnes du Lot où ils se recommandent généralement sous le double rapport de l'aptitude et de la moralité », où ils remplissent leurs fonctions « avec gravité » et « une conduite irréprochable ».

Quant au Cours de perfectionnement destiné aux instituteurs en exercice, il devait être peu suivi ; à peine quelque dizaine de maîtres « s'attachèrent à leur insouciance » pour venir compléter leurs connaissances.

Le Directeur Chocat fut transféré à Auch en novembre 1838. L'année précédente, le Ministre « rendait justice à ses bonnes intentions et à son zèle », mais déplorait un « manque de fermeté » qui nuisait à la discipline. Celle-ci, en effet, laissait encore à désirer et la « gestion économique », confiée à un Directeur faible, n'était pas pour la fortifier. En février 1837, le Directeur avait constaté que « les élèves accumulaient les restes de pain pour les donner à la concierge — d'où entre celle-ci et la boulangère une « méintelligence » poussée jusqu'au crépage de chignons inclus — résolu de diminuer la ration journalière d'un léger supplément accordé jusque-là. Aussitôt, les élèves adressent au Préfet la protestation suivante : « Les élèves de l'Ecole normale ont l'honneur de vous exposer que, depuis deux jours, étant privés du supplément de pain que vous aviez bien voulu avoir la bonté de leur accorder, ils sont obligés d'en acheter ou de ne souper qu'à demi. Ils vous prient donc de vouloir leur continuer vos faveurs ; ils osent attendre cela de votre bonté et ils ne cessent de faire des vœux pour votre conservation. » Le document porte 30 signatures ; nous ne savons point en fut le résultat.

Chocat fut remplacé par Leclaire, ancien directeur de l'Ecole Primaire Supérieure de Cahors, nommé professeur à l'Ecole Normale au mois de janvier précédent. Le choix ne fut pas heureux. Des malversations regrettables ne tardèrent pas à être découvertes ; le cuisinier en avoua quelques-unes avant d'être renvoyé, mais la disparition des registres et des pièces de comptabilité « qui, disait-on, avaient été brûlées », la disparition d'objets non inventoriés quoique appartenant à l'école, les irrégularités de l'inventaire dressé par Chocat et accepté par Leclaire, laissèrent tout d'abord la Commission de surveillance perplexe, ne sachant lequel des deux administrateurs elle devait incriminer. Toutefois, après enquête, il fut arrêté que Chocat « serait tenu de rembourser le prix de tous les ouvrages que l'on ne pourra retrouver » et quant à Leclaire, « ayant, dans son administration fait preuve d'ingratitude, et ayant compromis sa dignité de Directeur aux yeux des élèves, des domestiques et des étrangers, comme il compromettait journellement sa dignité de maître-adjoint », sa révocation était demandée.

(A suivre). L. SAINT-MARTY.

se sont divisés pour prendre place sur plusieurs bateaux.

Faut-il donc s'attendre à voir dans les grandes capitales européennes — à Londres et à Paris, en particulier — se renouveler les exploits de M. Al Capone et consorts ?

Déjà, deux Américains ont été arrêtés comme faux monnayeurs à Athènes. Sans doute faisaient-ils partie de l'avant-garde.

Espérons que le gros des troupes ne pénétrera pas si facilement chez nous. Nous n'aimons pas beaucoup les gangsters comme article d'importation.

Le LISIÈRE.

Chronique du Lot

Conférence Gaston Rageot

Nous regrettons vivement que la conférence de Gaston Rageot n'ait pu être entendue par un plus nombreux auditoire. Le froid intense qui sévissait ce soir-là avait eu son effet habituel à Cahors. Nos concitoyens ont cette manière à eux de protester contre une température qu'ils jugent inadmissible, c'est de ne point l'affronter. Ils laissent le froid dehors et restent chez eux. Au lieu du public qui remplit habituellement le théâtre au soir des Amis du Beau Vieux Quercy, c'est à peine si 150 personnes se trouvaient dans la salle. Celles-ci, par exemple, ont été récompensées de leur courage.

Gaston Rageot compte parmi les bons conférenciers de ce temps ; ceux qui disent quelque chose et qui le disent bien. Il sait donner beaucoup d'agréments à beaucoup de pensées. Et son éloquence ne consiste pas à entourer le vide d'une jolie guirlande de mots. Il exprime des idées et par un rare privilège, l'exposé qu'il en fait est toujours animé, pittoresque et vivant.

Le sujet qu'il traitait offrait une ample matière à un philosophe comme lui qui se double d'un observateur vif et pénétrant des choses et des gens.

« L'Ennui d'aujourd'hui » ! On peut faire tenir là-dessus une étude complète de la vie moderne. Dans une conférence d'une heure, Gaston Rageot dut se borner, choisir et condenser.

Il y a dans la vie, d'abord ce qu'on y met. L'ennui qu'elle nous donne, c'est nous qui commençons par l'y déposer. Chateaubriand fut le premier — en littérature du moins — à s'enivrer superbement. Ni sa destinée éclatante, ni sa gloire prodigieuse, ni la beauté physique dont la nature l'avait doué, ni l'amour dont il fut entouré par tant de femmes belles et nobles, rien ne put l'empêcher de « ballier » sa vie. Et, depuis lors, nous n'avons jamais complètement répudié cet héritage. Le romantisme continua cette tradition. Victor Hugo et Lamartine écrivirent sur ce thème de splendides poèmes. A. de Vigny fuyait le spectacle de la vie. Et tout l'effort de Maurice Barrès n'a-t-il pas tendu à chercher, sans les trouver, des raisons de s'intéresser à l'existence.

Voilà, peut-être, les sources premières de ce sentiment qui persiste sous les agitations et à travers les inquiétudes de la vie moderne. Après en avoir dégagé les origines, Gaston Rageot cherche à définir ce sentiment. Ici apparaît sa formation d'esprit philosophique. Il analyse les éléments sentimentaux et intellectuels de cet ennui, et il croit y discerner cette tendance égoïste que nous avons de comparer notre sort à celui de nos voisins, la peur de ne pouvoir nous élever à ceux que nous jugeons supérieurs. Au demeurant, ce qui reste au fond du creuset, quand on y regarde bien, c'est beaucoup d'envie et d'orgueil.

Nous ne donnons, bien entendu, qu'un résidu bien sec des beaux développements auxquels s'est livré l'orateur. Comment faire sentir ce qu'il y eut d'amusant, de pittoresque, d'expressif, de coloré dans cette conférence ? Par exemple, cette comparaison prise sur le vif entre les façons que la jeunesse moderne a de se distraire et celles dont usait la jeunesse d'avant-guerre. Le spectacle d'un bal d'aujourd'hui mis en parallèle avec celui d'un bal en 1910. Cela fait tableau et saute aux yeux autant qu'à l'esprit. On sourit, on rit même. Mais on voit et on comprend !

Comment vaincre ce mal, alors qu'on ne veut pas se l'avouer à soi-même ? Gaston Rageot n'a pas la prétention de nous proposer un remède qui guérisse toujours. Mais il pense qu'on aurait beaucoup fait contre l'ennui si l'on ne se fuyait pas toujours soi-même. Si l'on n'avait pas peur d'être un peu seul, d'agir et de penser autrement qu'en troupe et en bande. Bref, si l'on osait et si l'on savait se créer un refuge dans sa propre personnalité au lieu de le chercher au dehors et, en un mot, si l'on savait se faire une vie intérieure.

Cette belle conférence intéressa passionnément le public qui fit à Gaston Rageot un magnifique et légitime succès. Il avait été « introduit » par le secrétaire-général des Amis du Beau Vieux Quercy, M. Emile Laporte qui sut, en quelques instants, définir la personnalité littéraire de Gaston Rageot, rappeler son œuvre déjà considérable comme romancier, critique, philosophe et propagandiste de l'esprit français à travers le monde. Cette élogieuse et juste présentation fut vivement applaudie.

Par sa haute qualité, cette sixième conférence de la saison est tout à fait digne des traditions de notre belle société littéraire à qui nous exprimons nos vives félicitations.

Gendarmerie

M. Gibrat, du peloton mobile de Mirande, est nommé gendarme à Limoges, en remplacement de M. Cambon, nommé gardien de la paix à Paris.

Les Enfants de Figeac

L'Amicale des Enfants de l'Arrondissement de Figeac à Paris, organise pour le samedi 4 février, à 20 h., dans les salons du Palais des Congrès à la Porte de Versailles, son grand banquet annuel, sous la présidence de M. A. de Monzie, Député de Figeac, Ministre de l'Education Nationale et de M. J. Loubet, Sénateur-Maire de Figeac.

Prix de la carte de banquet donnant droit au bal, 38 fr.

Le Bureau de l'Amicale insiste particulièrement auprès de tous les compatriotes et leurs amis à venir très nombreux se grouper autour de nos chers, qui représentent si dignement notre chère petite patrie.

Hâtez-vous de retirer votre carte de banquet au siège social, restaurant des Sociétés Savantes, 8, rue Danton.

Le Bureau.

La Légion Française des Croix de Guerre

Légion d'Honneur et Médaille Militaire sont dignement complètes par la Croix de Guerre qui constitue avec elles, en un glorieux tryptique, l'histoire de la France héroïque et sublime.

La Légion Française des Croix de Guerre, qui aujourd'hui, rayonne dans toute la France métropolitaine et coloniale aussi bien qu'à l'étranger, a pour but de permettre à tous les combattants français et alliés titulaires de la Croix de Guerre française de se grouper, sans distinction de grade, de situation, d'opinion politique ou religieuse, dans une vaste association au sein de laquelle ceux qui furent l'élite des combattants, s'inspirant du pur esprit de la camaraderie du front, continuent à mettre au service du pays et à celui d'une cause noble et généreuse, les qualités de cœur, de courage et d'énergie qu'ils apportèrent dans les combats.

Les régiments, unités, villes, etc... décorés de la croix de guerre peuvent se faire inscrire également comme membres actifs.

La Légion reçoit, en outre l'affiliation des groupements autonomes uniquement composés de titulaires de la croix de guerre française et qui, tout en continuant à s'administrer librement, désirent s'assurer son appui.

Enfin « La Croix de Guerre Française », journal mensuel de la Légion, dont le service est fait gratuitement à tous les adhérents, établit une liaison étroite entre les sections, renseigne les Croix de Guerre sur toutes les questions qui les intéressent et prend leur défense en toutes circonstances.

Afin de permettre le développement rapide de son action, la Légion Française des Croix de Guerre poursuit activement, dans chaque région militaire, la création de nouvelles sections, sections ou sous-sections. Elle est prête à les aider moralement et matériellement à se créer et à se développer.

En adressant leur adhésion, accompagnée d'un mandat de sept francs pour cotisation et droit d'entrée, les combattants titulaires de la Croix de Guerre Française qui désirent collaborer à la formation de nouveaux groupes sont priés d'en informer le Secrétaire Général de la Légion, 42, rue du Docteur-Leroy, Le Mans (Sarthe).

La composition du prochain contingent

Il est signalé que le contingent à incorporer en avril comprendra :

1° Les jeunes gens nés du 1^{er} janvier au 30 avril 1912 inclusivement.

2° Les jeunes gens recensés avec la classe 1932, A., nés du 1^{er} janvier au 31 mai 1911, qui sont Français de naissance, sauf faculté de répudier cette qualité au cours de leur 22^e année ;

3° Les jeunes ajournés des classes précédentes reconnus aptes au service en 1932.

Quant aux jeunes gens volontaires pour l'Afrique du Nord, ils doivent, dès maintenant, adresser au commandant du bureau de recrutement dont ils dépendent une demande d'affectation en Afrique du Nord. Il leur est loisible d'indiquer sur cette demande le corps ou service dans lequel ils désirent plus particulièrement accomplir leur service militaire, mais cette indication ne pourra être prise en considération que dans la limite des dispositions de l'arrêté de répartition du contingent et compte tenu de l'aptitude physique et professionnelle des intéressés.

Ensemencements d'automne

Voici pour le Lot les renseignements suivants au sujet des ensemencements d'automne.

Blé d'hiver. Surfaces ensemencées : 47.000 hectares ; état des cultures : bon.

Métail : 900 hectares ; état des cultures : bon.

Seigle : 6.000 hectares ; état des cultures : bon.

Avoine d'hiver : 6.500 hectares ; état des cultures : bon.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 28 — DIMANCHE 29

(Matinée et soirée)

PROGRAMME

ACTUALITÉS PATHÉ, sonores et parlantes.

Un dessin animé sonore

DEUXIÈME PARTIE

Un nouveau succès

LE PETIT CAFE

d'après l'œuvre de Tristan Bernard

AVEC

Maurice CHEVALIER

Yvonne VALLEE

Tania Fédor, André Berley, Françoise Rosey, Emile Chautard. Le film le plus français de Maurice Chevalier. Il n'est joué que par des Français, sur un thème français.

Location gratuite ouverte

COMITÉ DE VENTE DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Le Comité de Vente du Timbre Antituberculeux a déjà reçu la recette d'une partie des communes du département, recette qui permet de bien augurer du résultat final.

Pour permettre l'arrêt des comptes en temps utile, le Comité se permet d'insister auprès de Messieurs les Maires et Présidents de Comité qui n'auraient pas encore transmis les fonds recueillis, pour les prier de faire cette opération le plus tôt possible, en versant ces fonds au Compte Chèque Postal : 227.76, Toulouse, Comité d'Hygiène Sociale et de Défense contre la Tuberculose, rue Emile-Zola, Cahors. D'avance il les remercie.

Chemin de fer de Paris à Orléans

NOTE

Le public est informé qu'à l'occasion du match de rugby, Equipe de France contre Equipe du Midi, qui doit avoir lieu à Toulouse, le dimanche 29 janvier, il a été décidé de délivrer, aux voyageurs désireux d'assister à ce match et partant des gares situées sur la ligne de Bordeaux à Aurillac (via Coutras, Périgueux, Brive, St-Denis-près-Martel) ou au Sud de cette ligne, des billets d'aller et retour spéciaux de toutes classes, comportant une réduction de 50 0/0 sur le double du prix des billets simples pour Toulouse.

Ces billets spéciaux seront valables exclusivement pour la journée du dimanche 29 janvier, sans faculté de prolongation. Ils ne donnent droit à aucun arrêt en cours de route.

Ils doivent être utilisés à l'aller, par les trains du matin et au retour, par tous les trains quittant Toulouse au plus tard le lundi 30 janvier à une heure du matin.

Pour renseignements complémentaires s'adresser aux gares.

Les sangliers

M. Gary, de Latouille, a abattu, dimanche, un sanglier du poids de 40 kilos.

Bonne prise

MM. Aldebert et Pradel, de Castel-franc ont capturé un gros blaireau qui pèse 13 kilos.

Incendie

Le Parquet a été informé qu'un incendie a éclaté, à Goujonnac, dans l'immeuble de M. Laville, de Puy-l'Evêque.

Les dégâts se sont évalués à une quinzaine de mille francs.

Un incendie a éclaté, également,

dans l'immeuble de M. Vermonde, à Lacapelle-Marival. Les dégâts sont peu importants.

Plainte

Plainte a été portée par M. Fournié, propriétaire à Douelle, contre une dame L... qui aurait vendu ou détourné des objets faisant partie d'un mobilier dont elle a, seulement, l'usufruit. Une enquête est ouverte.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 27 janvier 1933

Au début de l'audience, M. Grané, substitut, est installé dans ses fonctions avec le cérémonial habituel.

Nous renouvelons à M. Grané nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Chasse sans permis. — Le tribunal condamne à 50 francs d'amende le nommé Castelnaud, de St-Henri, pour chasse sans permis en temps prohibé. Il est, en outre, condamné à la confiscation du fusil et au prix du permis général.

Vagabond. — Le nommé Dal Lago est condamné, pour vagabondage à 6 jours de prison.

Relaxé. — Le tribunal relaxe M. Benoit, de Ponticq, qui avec son auto avait renversé un jeune cycliste, nommé Couderc, demeurant aux Tuileries.

EDEN

SAMEDI et DIMANCHE (en soirée)

DIMANCHE (Matinée)

Le plus poignant et formidable drame de l'air qu'il ait été donné de voir jusqu'à ce jour. Le film le plus curieux et émouvant qu'on puisse imaginer

LES ANGES DE L'ENFER

EN COMPLEMENT GABAROCHE

DANS

RADIO FOLIES

Comédie parlée française

ACTUALITÉS FOX MOVIE TONE

Location gratuite ouverte

Téléphone 311

LA SEMAINE PROCHAINE

"SHANGHAI EXPRESS"

Un curieux voyage de Pékin à Shanghai.

Un roman d'amour comme vous n'en avez jamais vécu.

A LA BOURSE

où l'on crie très fort et où l'on s'enrhume facilement, la cote des Comprimés de Broncodyl, qui arrêtent la toux en quelques heures et jugulent un rhume en trois jours, est toujours à la hausse. Toutes pharmacies et pharmacies Mirouze, 6, Bd Gambetta et Artigue, 36, Bd Gambetta

CAHORS

LE FROID A CAHORS

Le froid dure. Toutefois, vendredi il fut un peu moins vif, mais le vent a soufflé durant la matinée et la journée, soulevant beaucoup de poussière.

On annonçait que le temps allait changer et que la neige tomberait. Les météorologistes distingués le déclarent dans leur bulletin journalier.

Le début de l'année 1933 n'aura pas été très aimable pour les Cahorciens qui ne sont pas habitués à de pareilles températures.

Cependant, il y a eu des années où ils ont connu de dures journées, où le thermomètre est descendu jusqu'à 17 et 19 au-dessous de zéro.

L'hiver de 1870 fut excessif ; celui de 1890-91 le fut tout autant. Le Lot était complètement gelé, et comme nous l'avons vu, on traversait la rivière à pied, sans danger, en 1890-91.

La jeunesse se livrait à de belles parties de glissades sur l'étendue de la rivière.

Aussi bien, on nous communique la note suivante qui relate au jour le jour la température pendant les mois de janvier et février en 1890-91, à Cahors.

L'hiver 1890-91 fut très rigoureux. Voici quelques renseignements à ce sujet résultant d'observations météorologiques faites à cette époque :

Du 1^{er} au 5 janvier, beau temps, ciel clair ; température minima : +5° en moyenne, température maxima : +13° en moyenne.

A partir du 5 janvier et jusqu'au 21, la température minima fut tous les jours inférieure à 0° avec une moyenne de -10°, -15° et -16° en ville. La température maxima fut aussi presque tous les jours inférieure à 0° et certains jours : -6°, -7° et -8°. Pendant cette période, la neige commença à tomber le 11 et couvrit le sol jusqu'au 21. Le Lot était gelé et on passait sur la glace.

Le 22 janvier le thermomètre minimum indiquait : -4° et le maximum : +10°. Ce fut la fonte de la neige et le dégel ; cela dura 4 jours ; temps nuageux, pas de pluie.

Mais à partir du 26 et jusqu'au 31, nouvel abaissement de température, avec -3°, -4° et -6°.

Pas de glace le 1^{er} et 2 février ; mais, du 3 au 7 février la température minima fut tous les jours inférieure à 0° ; le thermomètre marqua très souvent -5° et -6°, avec un ciel clair, beau temps, brillant, ensoleillé ; aussi, pendant cette période la température maxima fut, certains jours : +17°, et même +19° à l'ombre, avec -5° le matin.

Il faut espérer que, cette année, nous n'aurons pas la glace tous les matins en février.

L. B.

ACTUELLEMENT

mise en vente de fins de séries à des prix très bas, chez

Rigal-Bédou

Chapelier — Chemisier

Mort de froid

M. Jean Galaret, 49 ans, cantonnier à la mairie, demeurant rue Mordaigue, a été trouvé mort dans son appartement, vendredi matin à midi.

Il avait été frappé de congestion provoquée par le froid.

Pêche à la truite

Grand branle-bas parmi les pêcheurs : le 1^{er} février est jour de l'ouverture de la pêche à la truite.

Sur les rives des ruisseaux, comme le Vert, on va voir une longue file de pêcheurs qui iront traquer l'excellent poisson.

Pourvu que le 1^{er} février la température soit adoucie, tout ira bien. Mais si elle est aussi rude qu'elle l'est depuis une semaine, le Vert conservera la couche de glace qui le recouvre actuellement.

Dans l'intérêt des pescofils, comme dans celui de tout le monde, souhaitons que le grand froid ait disparu.

Plaque illisible

Les gendarmes ayant constaté que la plaque placée sur l'auto de M. Nozières, de Biars, était illisible, ont dressé procès-verbal.

Carte d'identité

L'espagnol Numoz, manoeuvre à Catus, n'a pas pu présenter de carte d'identité d'étranger. Les gendarmes ont dressé contravention.

Et la lanterne ?

Pour défaut d'éclairage à la bicyclette, procès-verbal a été dressé à Cantaloube, de Bagnac et à Saclier, de Lanzaac.

Défaut de feu rouge

La voiture de M. Gatignol, de Fajoles n'avait pas de feu rouge à l'arrière. Les gendarmes ont dressé procès-verbal au propriétaire.

Le braconnage

Lamothe, de Sarrazac, a été surpris au moment où il braconait en plaçant des collets dans les génévriers. Procès-verbal lui a été dressé.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 29 janvier 1933 par la

Pharmacie HEILLES

Boulevard Gambetta

PRETS

1^{er} et 2^e hypothèques ; aide à Commerçants, Propriétaires, Industriels ; ouverture crédit à Fermiers, Métayers ; Waranis sur récoltes, marchandises, bétail, etc...

CONTENTIEUX, RECOURS EN CREANCES
CAISSE DE CREDIT, B. E. F.
39, Boulevard Gambetta, CAHORS

La Fraude!

Nous avons signalé, dans un précédent numéro, le truc de foie gonflée... de vent, en remplacement du foie. C'est sur le marché de Brive qu'il a été fait.

Mais, au marché de Vergt, en Périgord, une fraude peu banale a fait de nombreuses victimes et a rapporté de beaux billets à la vendeuse qui l'a commise.

Cette Périgourdine avait 6 oies à vendre sur le marché de Vergt. En arrivant, elle s'informa du cours — 12 francs le kilo — et elle ne le trouva pas assez élevé.

Elle pria, alors une de ses voisines d'aller acheter les deux plus beaux foies qui grossir lui furent apportés ; notre maline vendeuse installa ses 6 oies sur le marché et plaça à côté, bien en vue, les 2 foies d'oie.

Les clients s'arrêtaient et admiraient. Ils demandaient le prix. La Périgourdine y allait de son boniment : « Voyez, j'ai gorgé 8 oies. J'en ai ouvert deux pour notre consommation. Mais ils étaient trop beaux pour nous et j'ai décidé de les vendre. En cette saison, il faut faire rentrer le plus d'argent possible.

« Seulement, je peux vous affirmer que les 6 oies qui sont là ont, certainement, un foie identique. Mais je vendis mes oies, 16 francs le kilo.

En marchant un peu, les clients les achetèrent 15 francs, au lieu de 12 francs, cours du jour.

Mais quand ils les ouvrirent, ils constatèrent que les foies n'étaient pas identiques à ceux qui étaient étalés dans le panier de la Périgourdine.

Et ils comprirent qu'ils avaient été... roulés : une autre fois, ils seront moins confiants.

Il y a des chances, toutefois, que la vendeuse de Brive et celle de Vergt ne reviennent pas de longtemps sur le marché de ces villes.

Elles auront la prudence de ces « caerveux » qui, en cette saison, viennent vendre sur nos marchés, des truffes, qu'au préalable, ils ont bouffé de terre glaise, de cailloux et quelquefois de plomb. De peur d'être reconnus, ces rusés compères ne reviennent pas à Cahors de quelques années : ils iront dans d'autres marchés !

Et dire qu'il n'y a pas d'exemple qu'on ait pu pincer un de ces fraudeurs !

L. B.

PALAIS DES FÊTES-DANCING DANCING

Matinée et Soirée
Entrée gratuite

Naissances

Nous avons appris avec plaisir que M. Fabre, le sympathique notaire, vient d'être l'heureux papa d'un gros garçon qui a été prénommé Alain.

Nous adressons nos compliments à M. Fabre et nos meilleurs vœux de bonne santé à Mme Fabre et au bébé.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Gaston Rougé, conducteur à l'imprimerie du « Journal du Lot » vient d'être l'heureux papa d'un beau garçon.

Nous adressons à M. Rougé nos compliments et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé qui a été prénommé Jacky.

Hyménée

Nous apprenons avec un vif plaisir le prochain mariage de Mlle Marie-Jeanne Cayrac, employée à l'imprimerie du « Journal du Lot » avec M. Bourgoïn, électricien.

Nous adressons aux futurs époux nos vœux bien sincères de bonheur.

CHAUSSURES GEORGES

32, Boulevard Gambetta, à CAHORS

PREMIERE SEMAINE DE VENTE

Publicité à 4 fr. 95

Très belle pantoufle, feutre vaporisé, gros pompon couleur mode, semelle feutre et salpa (du 20 au 41).

Pantoufle, tissu double face, semelle feutre tissé et pneu (du 35 au 41).

Charles IX, une bride, feutre fort noir, semelle caoutchouc (du 35 au 41).

Décolleté, beau feutre, pompon, semelle pneu (du 22 au 41).

Magnifiques **Charentais**, extra forts, avec baguette, semelle paragon (du 32 au 46).

PROCHAINEMENT

Deuxième semaine publicité pour les Chaussures absolument garanties

Adjudication

Le 26 février 1933, à 11 heures, aura lieu, dans une salle de la mairie de Cahors, l'adjudication de la fourniture des sables et graviers nécessaires à la ville, pour la période du 1^{er} mars 1933 au 28 février 1934.

Nécrologie

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme de Maynard, décédée à Cahors à l'âge de 81 ans.

Mme de Maynard était la veuve de notre regretté confrère M. de Maynard, correspondant de l'« Express du Midi » et de la mère de M. de Maynard, administrateur en Indochine.

Nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

Obsèques

Vendredi matin ont été célébrées les obsèques de M. Marc-Antoine Espère, décédé à l'âge de 86 ans.

Le regretté défunt était le père de M. Espère, le sympathique directeur du « Robinson » auquel nous adressons, ainsi qu'à la famille nos bien vives condoléances.

Vendredi soir à 14 heures, une foule nombreuse a suivi le convoi funèbre de Mme Rose Pradel, née Salien, décédée à Cahors mercredi.

Faire 100 mètres à pied était au-dessus de ses forces

Il abat maintenant des kilomètres et — à 64 ans — se sent tout rajeuni

« La reconnaissance n'est pas la vertu dominante de l'homme, mais ce serait tout de même y manquer trop gravement si je ne vous signalais pas mon cas. « J'étais incapable de faire plus de cent mètres sans ressentir une douleur atroce dans le bas de la jambe gauche. J'avais beaucoup de peine à me réchauffer ce pied qui était toujours froid. J'ai pris un flacon de Sels Kruschen et je n'ai plus aucune douleur. Je puis faire 3 ou 4 kilomètres sans difficulté. Je me porte très bien maintenant. Je n'angoisse plus, je me sens tout rajeuni, malgré mes 64 ans. »

J. L., Segré (M-et-L.). Les douleurs d'origine arthritique ne résistent pas longtemps à l'action des Sels Kruschen. Ces sels ont pour principale action de stimuler tous nos organes d'élimination — foie, reins, intestin. — Ils les obligent, doucement mais sûrement, à chasser de notre corps tous les poisons, toutes les impuretés. Avec eux, les douleurs s'en vont : le sang se trouve nettoyé, purifié et fortifié ; vous vous sentez de nouveau dispos et plein d'entrain. Des millions de gens prennent des Sels Kruschen et s'en trouvent bien. Pour que vous ne passiez pas à côté de ce remède, écrivez-moi, je vous enverrai un flacon de Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 fr. 75 le flacon ; 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 120 jours).

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 16 au 21 janvier 1933, a été la suivante. Nombre de placements locaux à demeure : 5 hommes, 6 femmes. Interlocaux : 12 hommes, 2 femmes. En extra : 3 hommes. Demandes d'emploi non satisfaites : 23 hommes, 32 femmes. Offres d'emploi non satisfaites : néant.

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Dimanche dernier, l'Aviron Cadurcien enlevait la décision sur son club voisin le Stade Villefranchois, par 8 points à 3. Malgré le froid qui sévissait, le public était assez nombreux aux bords des toues. Ceux qui effectuèrent le déplacement au Stade de Cahors, ne le regretteront pas, car ils assistèrent à une belle partie. Les deux équipiers lutèrent loyalement sans s'occuper du score ; il y eut de belles phases de jeu de part et d'autre, mais la victoire sourit à l'équipe Cadurcienne plus compétitive.

Le Comité de F. A. C. aurait voulu, le dimanche 29 janvier, offrir à son public le match de championnat inscrit au calendrier. Malheureusement, comme nous l'avons dit, après sa défaite par Marengo, il va quinze jours, a abandonné le championnat ; il n'effectuera pas le déplacement de Mazamet, le 15 janvier, et fut déclaré forfait.

Le Comité de F. A. C. n'a pas jugé à propos de combler ce vide au calendrier, en raison de la période de froid que nous vivons et par suite des nombreux accidents provoqués, dimanche dernier, par le mauvais état des terrains. Cependant, si la température s'améliorait, il y aurait entraînement au Stade entre l'équipe première et l'équipe réserve.

A cette occasion, le Comité invite tous les jeunes gens que le Rugby intéresse à se trouver au terrain, ainsi que tous les équipiers de première et deuxième équipes, pour participer à cet entraînement, qui aura lieu à 14 h. 30, si le temps le permet. — Le Comité.

Les Jeunes Cadurques

Football-Association. — Dimanche, 22 janvier, en match de championnat de l'U. R. H. A., l'équipe première a battu les Bleuets de Figeac par 4 buts à 0. L'équipe 2 a battu St-Laurent-Lolmie par 3 buts à 0.

Basket-ball. — Les deux équipes en déplacement à Castelnau-Montrival, la première mixte a battu sa rivale par 8 à 4 ; la deuxième a été battue de justesse. L'équipe des minimes, en déplacement à Figeac, a battu les minimes des Bleuets par 19 à 15.

A GOURDON.

Union sportive (Rugby). — Dimanche prochain note équipe recevra, après un dimanche de repos forcé, l'excellent quinze de Souillac. Voilà 3 ans qu'une rencontre n'avait été conclue entre ces deux sociétés. L'an dernier, en fin de saison, pour renouer leurs relations amicales, Souillac et Gourdon sélectionnèrent en une seule équipe leurs meilleurs joueurs qui rencontrèrent la première équipe du C. A. Briviste. Ce fut la fête de l'amitié.

Dimanche donc le public est assuré d'assister à un des plus jolis matches de la saison. L'équipe de Souillac, jeune et rapide, pratique le jeu ouvert qu'affectionnent aussi nos joueurs, sans souci du résultat ; ils se livreront à Gourdon dans un match agréable qui ne pourra manquer de plaire aux spectateurs. Coup d'envoi à 14 h. 30.

Basket-ball. — En vue du championnat du Lot les joueurs de basket-ball, anciens ou nouveaux, sont priés de se faire inscrire au siège afin de commencer l'entraînement qui aura lieu le dimanche matin.

Arrondissement de Cahors

Arcambal

Fête votive. — Nous rappelons que la fête votive de notre commune sera célébrée, dimanche 29 janvier et lundi 30. Malgré le froid, il est certain que de nombreux visiteurs viendront participer à cette belle fête qui, chaque année, obtient un vif succès.

Cénevières

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort subite de M. Barrat, décédé à Tulle. M. Barrat était le gendre de M. Salgues, instituteur en retraite demeurant à Cénevières. Les obsèques de M. Barrat ont été célébrées à Cénevières. Nous adressons à Mme Barrat, à M. Salgues nos sincères condoléances.

PAS DE PRIMES

La Lessive Phénix ne donne pas de primes, mais elle offre à bas prix un produit supérieur qui nettoie à merveille et ne détériore jamais le linge.

LESSIVE PHÉNIX
la 1^{re} et la 2^e fois
on date... *J. Pico* et toujours

Prayssac

Foire du 23 janvier. — C'est une des plus grandes foires de l'année et malgré une température glaciale, il y avait beaucoup de monde.

Au foirail des bœufs, il y avait une reprise marquée sur les jeunes attelages dressés. Foirail aux bestiaux : Gros bœufs de travail, de 5.000 à 5.500 fr. ; bœufs moyens, de 4.500 à 5.000 francs ; vaches, de 4.000 à 4.500 fr. ; taurellons, de 1.500 à 2.500 francs, le tout la paire ; veaux, de 5 francs à 5 fr. 50 le kilo ; agneaux, 5 fr. 50 la livre ; cochons gras, première qualité de 400 à 450 fr. les 50 kilos.

Marché à la volaille : Poulardes, de 4 à 4 fr. 50 ; poulets de grain, de 5 à 5 fr. ; dindons, 5 fr. ; le tout la livre ; pigeons communs, 9 fr. ; pigeons jeunes, de 12 à 13 fr. ; pintades, de 35 à 40 fr. ; le tout la paire ; œufs, 6 fr. la douzaine ; lapins domestiques, de 2 fr. 25 à 2 fr. 50 le demi-kilo.

Jardinage assez abondant malgré le froid. Poissons de mer, 5 fr. la livre ; poissons de rivière, 4 fr. la livre. Plants de vignes : Riparia, Rupestris, de 30 à 35 fr. ; hybrides, 35 fr. ; greffés, 85 fr. le tout le cent.

Arbres fruitiers greffés, de 5 à 6 fr. le pied ; arbres verts de jardin, palmiers, cèdres, sapinettes, de 4 à 5 fr. le pied. Fourrage très demandé, de 15 à 18 fr. ; paille, 12 fr. les 50 kilos ; paille d'avoine, 10 fr. les 50 kilos.

A la halle : Blé, 100 fr., les 100 kilos ; avoine, 45 fr. les 50 kilos ; pommes de terre, 25 fr. les 50 kilos.

A noter que le foirail aux cochons était très mal approvisionné et que les rares bêtes portées au marché ont dépassé comme cours toutes les prévisions. Alors que dans toutes les foires voisines le prix de 4 fr. 50, viande nette, la livre n'avait pas été dépassé, à Prayssac, on a vu certaines bêtes vendues jusqu'à 450 francs les 50 kilos poids vif, mais c'est vraiment exceptionnel.

A PARIS

Voyageurs, Touristes

descendez à l'hôtel MALHER 5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli) Métro : Saint-Paul PARIS (3^e)

TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES À UN LIT de 18 à 24 francs par jour

FLORAC Téléphone ARCHIVES 80-92 (Originaire du Lot) Propriétaire

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

Arrondissement de Figeac

Figeac

Conseil de révision. — Le Conseil de révision de la deuxième fraction de la classe 1932, de la première fraction de la classe 1933 et des ajournés des classes précédentes aura lieu le lundi 29 mai, à 10 h. pour Figeac-Est et à 15 h. pour Figeac-Ouest.

Huit jours à l'avance les ordres de convocation seront remis individuellement à tous les jeunes gens intéressés. Accident du travail. — En plaçant des étais pour le coffrage d'un plancher, l'ouvrier Chataux Joseph, a laissé tomber une grosse pièce de bois qui le frappant à la jambe gauche a déterminé une contusion du genou. Sauf complication cet accident entraînera une incapacité de travail d'environ onze jours.

Etat civil du 20 au 27. — Naissance : Larrive Yvonne-Renée. Décès. — Périé Marie, veuve Cayet, 86 ans ; Delbos Marie-Angéline, veuve Méjéscaze, 56 ans ; Richard Théophile, 56 ans ; Dolique Julien, 56 ans.

Service des pharmacies. — Aujourd'hui dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Delmas, Pont Gambetta.

Le froid à Figeac. — Le froid rigoureux qui sévit depuis trois semaines environ va chaque jour en s'accroissant au jeudi dernier le thermomètre marquait suivant les endroits moins 10, moins 13. Le long de la rive et sur une grande largeur les rivières sont gelées et sur certains points où le courant est faible, le Célé est pris dans toute sa largeur.

Néanmoins, nous n'en sommes pas encore à la veille de patiner et pendant la journée un clair soleil fait tous ses efforts pour combattre les effets d'une température que tout le monde désire voir se relever.

Cajarc

Décès. — Nous avons le regret d'apprendre que M. Jean Albuher, vérificateur expert des tabacs à Cajarc, depuis si longtemps parmi nous et si avantageusement connu des planteurs de notre commune, vient de succomber au mal qui le minait depuis 2 mois et ne laissait depuis quelques jours que peu d'espoir de le sauver, malgré les soins éclairés et attentionnés dont il était entouré.

Nous adressons à Mme Albuher si cruellement éprouvée et à tous les membres de sa famille nos respectueuses condoléances, en leur exprimant les regrets que cause à tous ceux qui l'ont connu une fin si prématurée.

Il n'avait que 59 ans et était sur le point de prendre une légitime retraite après une carrière bien remplie de conscience et de droiture.

POUR L'INDÉFRISABLE

Depuis les appareils GALLIA, rien n'a été trouvé qui soit comparable à l'invention

ZOTOS

l'ondulation indéfrisable

SANS APPAREIL

SANS ÉLECTRICITÉ

ZOTOS élimine complètement tous les risques et l'appréhension

SUCCÈS GARANTI

Maison POPOVITCH

Spécialiste d'indéfrisable par ses 10 années d'expérience

Rudelle

Accident. — Le jeune Sol Henri, âgé de 11 ans, en jouant avec des camarades, a fait une chute et s'est cassé un bras. Le Docteur Laval, de Thémies, l'a envoyé à la clinique du Docteur Rougier, à Cahors. Souhaits de prompt guérison.

Latronquière

Notre maire est décoré. — Parlons bas afin de ne pas encourir les deux reproches de notre nouveau légionnaire qui est la simplicité et la modestie même. Cette croix qu'il n'a niement sollicitée, mais qu'il a si bien gagnée, il a fallu qu'en haut lieu on insiste vivement, qu'on use presque de violence pour la lui faire accepter. Et, cependant, jamais décoration ne fut mieux placée que sur cette poitrine où bat le cœur le plus généreux, le plus loyal et le plus noble. Et cette façon de donner et cette façon de recevoir fut également honneur à l'ami cher et très puissant qui est le promoteur de cette nomination et à celui qui en est le digne bénéficiaire.

Nous n'aurons garde de faire ici l'éloge de M. Louis Roussille. C'est une tâche trop au-dessus de nos forces. Si éclatant sont ses états de services comme conseiller d'arrondissement, comme conseiller général et surtout comme maire, si droite est sa conduite politique, si rares sont ses qualités professionnelles, comme notaire, si grands sont ses mérites de toute sorte, que toute la louange à son égard paraît superflue.

Qu'il nous suffise de dire, en terminant, que notre sympathique population, justement fière de son chef vénéré, est aujourd'hui en liesse et que les amis du bon « Monsieur Louis », qui sont légion, applaudissent d'un cœur chaleureux à la flatteuse distinction dont il est l'objet.

H. PRAT, Instituteur honoraire.

Espédaillac

Mérite agricole. — Nous apprenons avec plaisir que M. Jean Serres, propriétaire à Espédaillac, vient d'être nommé chevalier du mérite agricole.

Conseiller municipal de longue commune depuis de nombreuses années, le nouveau promu est un agriculteur éclairé et méritant. Aussi nous applaudissons de tout cœur à la distinction qui vient de lui être décernée.

Nous adressons à M. Jean Serres, nos plus cordiales félicitations. — C.

COURONNES MORTUAIRES

ALAYRAC rue Mar-Foch CAHORS

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Les épaves de la rue. — Trouvé : Un mètre en métal, par M. Laval, gardien d'entrepôt, à la gare de Gourdon ; une somme d'argent, par Mlle Simone Amirat, boulevard Gambetta à Gourdon. — Perdu : Une somme d'argent, par Mme Marie Gizard, à Lamothe, commune de Dégagnac (Lot).

Le bal du carnaval. — Après le succès du dernier bal, les dirigeants ont été sollicités de rééditer cette belle soirée. L'Union Sportive en fit une occasion de marquer joyeusement le carnaval que d'aucuns s'accordaient à trouver bien morne ces dernières années. C'est donc un grand bal qu'organise l'Union sportive, le dimanche gras, 26 février. Bonne nouvelle pour la jeunesse qui ne manquera pas de maintenir la tradition du joyeux Carnaval.

Un beau geste. — M. L.-J. Malvy, témoignant une fois de plus de l'intérêt qu'il porte à notre Société sportive, vient de faire parvenir à son président la somme de cent francs comme participation personnelle à la souscription publique avec lots gratuit organisée par nos sportifs pour assurer la bonne marche de leur société.

Il va sans dire que tous les sociétaires ont été sensibles au geste de leur bienfaiteur.

Union Sportive, Rugby, Basket-ball. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Labastide-Murat

Accident d'auto. — M. G. Durand, notaire et Mme Durand, se rendaient en auto, à Salviac, lorsqu'au pont de Vaillat, la voiture capota par suite de la rupture de la direction.

M. et Mme Durand n'eurent aucun mal, mais la voiture a été endommagée.

Chute de bicyclette. — M. Delfau, garçon-bouvier, était à bicyclette. En cours de route la bicyclette heurta une grosse pierre. Le choc fut rude. M. Delfau fut projeté sur le sol. Relevé par des témoins de l'accident, il reçut les soins du docteur Faurie.

Salviac

Soirée récréative. — Dimanche soir, dans la salle principale de l'hôtel Lacam, hôtel de France aura lieu la projection du film parlant « Mignon ». Tout le monde voudra entendre « Connais-tu le pays où fleurit l'orange ». Si sera prudent de prendre les places de bonne heure.

Léobard

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Firmin de Galot de Puy de Sor, propriétaire au Vitarelles de Léobard.

Le défunt s'éteint à l'âge de 83 ans ; il était le descendant d'une famille dont le titre nobiliaire remonte au temps des Croisades.

A sa famille si douloureusement éprouvée nos bien sincères condoléances.

Dégagnac

Mutations foncières. — Les contribuables sont prévenus que le percepteur des Contributions Directes sera à Dégagnac le 18 février, à 9 heures du matin, à la mairie, pour recueillir les déclarations des mutations foncières. Les intéressés devront être porteurs des pièces nécessaires justifiant ces opérations.

Publication de mariage. — M. Armand Valette, domicilié à Barou, Cne de Dégagnac et Mlle Léa-Yvonne Bley, domiciliée à Thédirac, Nous adressons aux futurs époux tous nos souhaits de bonheur.

Trouvé. — Une brave femme avait laissé tomber de sa poche, un billet de banque de 50 fr. Trouvé par M. André Milliau, devant sa forge, il a été remis de le remettre à sa propriétaire. Toutes nos félicitations à M. Milliau.

Saint-Sozy

Probité. — Les jeunes Louis et Jean Verhaac, se rendaient à l'école, lorsque, sur la route, ils trouvèrent un sac à main contenant divers objets de valeur.

Ils s'empressèrent de rechercher la propriétaire à laquelle ils remirent leur trouvaille.

Félicitations à ces deux jeunes enfants.

Vayrac

Naissances. — Nous sommes heureux d'annoncer la naissance d'un garçon chez M. Bouquet-Delnaud, pharmacien et chez les époux Feyt-Lourdaur, épiciers.

Nos compliments aux papas et nos meilleurs vœux de bonne santé aux mamans et aux bébés.

Quatre-Routes

Accident. — Roger Bergeaud, 18 ans, manoeuvre à l'entreprise Brousse, a été gravement blessé à la jambe droite, par suite d'un faux mouvement, au cours d'un lancement de rail.

Stronquels

Etat-civil de 1932. — Au cours de l'année qui vient de s'écouler, il a été enregistré à notre mairie : 7 naissances, dont 6 garçons ; 1 mariage et 7 décès, dont une transcription.

DÉPÊCHES

Paris, 10 h. 55.

CHUTE DU MINISTÈRE

La Chambre a continué cette nuit la discussion du douzième provisoire de février.

L'article 6 majorait de 5 0/0 les impôts directs.

On proposa de disjoindre cet article.

Le gouvernement s'opposa à cette disjonction en posant la question de confiance.

La disjonction a été votée par 390 voix contre 193.

Comment le ministère a été renversé

Paris. — Au cours de la discussion qui amena la chute du ministère, M. Edouard Herriot intervint en faveur du cabinet pour lequel les radicaux ont voté.

Mais M. Léon Blum déclara qu'il était impossible aux socialistes de soutenir le ministère.

Et le groupe S. F. I. O. vota contre.

La crise ministérielle

Paris. — A l'issue de la séance, les ministres démissionnaires se rendirent à l'Élysée pour remettre leur démission au Président de la République.

M. Albert Lebrun les remercia et les pria d'expédier les affaires courantes.

Le Président de la République a reçu, à dix heures, M. Jeanneney, président du Sénat, puis M. Ferdinand Bouisson, président de la Chambre. Il continuera ses pourparlers cet après-midi.

Troubles à Vienne

Vienne. — Le gouvernement a dû faire appel à la garnison de Vienne pour aider la police à repousser la démonstration des chauffeurs de taxis qui paralysa tout trafic pendant plusieurs heures.

Le prochain gouvernement américain

Washington. — M. Thomas Walsh a accepté le poste d'attorney-général dans le cabinet du président Roosevelt.

Fourrures **Pelleteries**

GROS **DÉTAIL**

TRANSFORMATION -- LUSTRE -- TEINTURE
TANNAGE -- NATURALISATION

ACHAT au PLUS HAUT COURS de TOUTES SAUVAGINES

Maison BESOMBES-ARNOUIL
3, Rue Maréchal-Joffre
CAHORS

AVIS DE DÉCÈS

Les familles Emile BLANCHEZ, Marcel BLANCHEZ, FOURREL, DE FRETETTES, PAUL SOURBIÉ, Pierre SOURBIÉ, GAUTHIER, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte de

Docteur Emile BLANCHEZ
Médecin-Capitaine des Troupes Coloniales
Réformé de Guerre 100 0/0

décédé à Cavalaire, le 21 janvier 1933, dans sa 33^e année.

Les obsèques ont eu lieu à Cavalaire (Var), le 23 janvier 1933,
Villa Daisy, Cavalaire (Var).

AVIS DE DÉCÈS

Madame Jean ALBUCHER, née BRUGALIERES ;
Les familles BRUGALIERES, ROMEC, BOUET et DELAGE, de la Dordogne, BACH-DOCHAIN, MOURGUES, MAYZEN et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Jean ALBUCHER
Vérificateur-Expert des Tabacs

décédé à Cahors, le 27 janvier 1933, dans sa 59^e année.

Les obsèques auront lieu à Cahors, le 29 janvier à 9 h. 45.

REMERCIEMENTS

Monsieur Etienne DESPRATS, négociant et sa fille Huguette ;
Madame et Monsieur Emile ALBOUY, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées ;
Madame et Monsieur Edouard DESPRATS à Parmac ;
et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Etienne DESPRATS
née ALBOUY

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Paul ESPÈRE ;
Monsieur et Madame Ferdinand ESPÈRE et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Auguste ESPÈRE et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Alexandre ESPÈRE et leurs enfants, et tous les autres parents, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Marc-Antoine ESPÈRE

A VENDRE
5 CV. Citroën, Type C3
3 places, trèfle — Altes arrondies
PARFAIT ETAT
se renseigner au Journal

PIANO A VENDRE

S'adresser Bureau du Journal

FOIRE AUX CHEVAUX

A l'occasion de la foire de Lalbenque du 31 janvier, M. H. MOURGUES tiendra à la disposition de sa clientèle, un choix de chevaux bretons et percherons. Vente de confiance.

ALIMENTATION SARDA

HALLE, CAHORS
Réclame du lundi

500 gr. chocolat au lait, une belle écharpe, le tout, 10 fr. ; 1 kg. riz Caroline, le Grand Géant, 3 bâtons vanille, le tout, 4 fr. ; 2 litres huile, 6 fr. 50 ; 1 kg. 800 savon, 5 fr. ; Café Masset, 3 fr. 95 la 1/2 livre ; Beurres Le Pelletier, 5 fr. la 1/2 livre ; Lait à volonté, 1 fr. 10 le litre.

GRANDE PHARMACIE

Paul GARNAL
97, Boulevard Gambetta
CAHORS

Organisation Moderne
Prix les plus réduits

Grand choix de Pastilles
pure gomme et sucre
Pastilles de Gomme mélangées
Tranches Citron, Mandarine et Orange
Boules de Gomme
Pastilles Vertes
Pâte de Guimauve candie
Pastilles Vichy Menthe

Prix du kilo : DIX FRANCS
Les 250 gr. 2 fr. 50
Les 125 gr. 1 fr. 50

Pain complet frais

Préparé d'après la formule et la farine Heudebert

Vente exclusive Boulangerie BERGON
Spécialités de tous pains de régimes et pains sans sel

LIBRAIRIE

Littérature, Nouveautés, Romans
Classiques, Primaire et Secondaire
FOURNISSEUR DES LYCEES ET ECOLES NORMALES
Tous les Ouvrages LAROUSSE
Abon sans frais à toutes les Revues

PAPETERIE

Articles de Bureau et de Dessin
FOURNITURES SCOLAIRES
Stylos Waterman, Météore, etc.
Exclusivité : Papiers à lettre LALO

MUSIQUE

Pianos — Lutherie
TOUS INSTRUMENTS
Méthodes — Partitions — Nouveautés

Phonographes - T. S. F.

DISQUES Columbia, Odéon, Decca
Pathe, Salabert, Polydor
Exclusivité de « La Voix de son Maître »

P. FRANCÈS
36, Boul. Gambetta, CAHORS

